

OBSERVATOIRE ECONOMIQUE DE LA PECHE ET DE L'AQUACULTURE

SYNTHESE DE L'ETAT DES LIEUX DES DONNEES ET DES BESOINS

17 AVRIL 2026

Dans le cadre de la mise en place de l'Observatoire économique de la pêche et de l'aquaculture, l'état des lieux des données et des besoins en matière d'information économique a été réalisé entre septembre 2025 et mars 2026. Il avait pour objectif de recenser et cartographier les sources de données existantes (1), recueillir et qualifier les besoins des acteurs professionnels et institutionnels en matière d'information économique ainsi que leurs attentes à l'égard de l'Observatoire (2), et élaborer les développements de l'Observatoire à court et à moyen terme en fonction de ces éléments (3).

Contexte et déroulement de l'état des lieux

Le présent état des lieux a été réalisé afin d'approfondir les enseignements du rapport du CGAAER de 2024, commandé à la suite de l'annonce de la création de l'Observatoire en septembre 2023. Ce nouvel état des lieux s'appuie sur 38 entretiens réalisés avec les représentants professionnels (23 structures ou acteurs rencontrés), les producteurs de données et d'analyses mobilisables dans l'Observatoire (10 acteurs publics ou privés), et les acteurs étatiques (5 acteurs). La liste des personnes interrogées est consultable en annexe.

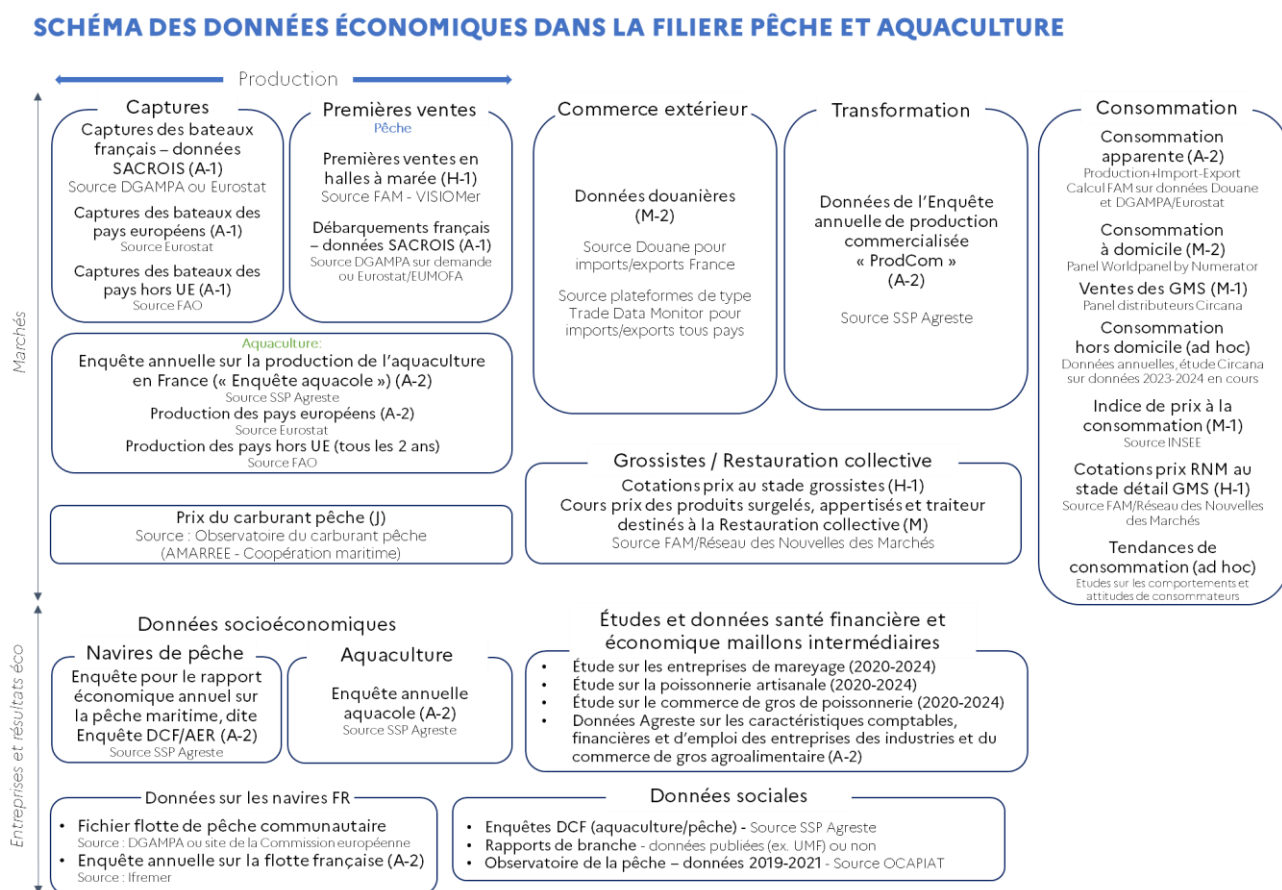
En parallèle, une recherche bibliographique des données et études existantes a été menée afin de caractériser le contenu des données disponibles, leurs usages actuels et potentiels, leurs limites constatées ou perçues par les acteurs. Les développements de l'Observatoire à court et moyen terme ont été imaginés en identifiant les pistes de réponse possibles aux différentes attentes, en tenant compte des difficultés et freins potentiels.

Il convient de souligner que l'exercice réalisé s'inscrit dans un contexte fortement marqué par les enjeux financiers : la révision du cadre financier pluriannuel de l'UE et de la Politique Commune des Pêches annoncée en juillet 2025, la fermeture du Golfe de Gascogne dans le cadre du plan d'action Cétacés, la prévision de réduction forte des quotas de pêche pour les maquereaux ou encore les enjeux toujours prégnants de partage de l'espace littoral. Ces actualités ont pu orienter l'expression des besoins sur les problématiques de capacités de production et de santé économique de la filière, en relativisant les besoins en analyse de marché à proprement parler.

1. La cartographie des données existantes montre un éventail large de données d'intérêt, avec un corpus de données comportant un vrai potentiel mais aussi des lacunes

Le travail réalisé montre tout d'abord un périmètre très large des données existantes et potentiellement mobilisables dans le cadre d'un observatoire économique de la pêche et de l'aquaculture. Le graphique 1 ci-dessous présente le schéma des différents types de données mobilisables, leur temporalité et leurs sources (producteur ou lieu de consultation). Ce périmètre englobe les données pour les différents maillons de la chaîne de production et de commercialisation alimentaire, en distinguant d'une part les données relatives aux productions et aux marchés (et notamment volumes, valeurs et prix), et d'autre part les données relatives aux entreprises, leurs résultats économiques et aux emplois associés.

Graphique 1. Le schéma des données économiques existantes dans les filières pêche et aquaculture



Source : compilation réalisée par FranceAgriMer

Légende : A – données de l'année A / M – données mensuelles du mois M / H – données hebdomadaires / J – données journalières / « Source » : producteur ou diffuseur de la donnée

L'analyse de ces données permet de nuancer un constat général des données éparpillées et lacunaires, dans la mesure où **la disponibilité, la qualité et la granularité des données est très variable selon le jeu de données ou selon le segment/maillon étudié :**

- Les **données de production et de première commercialisation de pêche** apparaissent **les mieux fournies et connues**, et comportent des faiblesses ou zones d'ombre relativement limitées, bien que significatives sur certaines façades (Méditerranée, DROM) ou segments (ventes hors criées); cependant, cette masse de données paraît sous-exploitée notamment pour les analyses approfondies partagées ; les valoriser davantage tant sur le plan conjoncturel que structurel semble être une piste prioritaire de travail à engager ;
- A contrario, la filière **aquacole** ne dispose que des **données de production annuelles**, disponibles avec un décalage de 2 ans ; de plus, la taille de l'univers aquacole et le mode d'administration de l'enquête (par questionnaire) ne permettent **pas** d'avoir des données **suffisamment robustes**, notamment sur les sous-segments et les niveaux géographiques fins ;
- De même, les données sont **très lacunaires** concernant les **volumes produits par ou circulant via les différents maillons intermédiaires**, que ce soit en raison du caractère agrégé des données de la Douane française (distinction pêche/élevage ou destinataires d'importations inconnus), le niveau de nomenclature très agrégé des données de l'enquête sur les productions commercialisées (données « ProdCom »), ou l'absence de données de ventes des mareyeurs et des grossistes ;

- Enfin, sur la partie **consommation**, les données très détaillées de panel de consommateurs exploitées par FranceAgriMer pour quantifier et suivre les tendances dans les achats des ménages pour leur consommation à domicile **ne couvrent pas l'ensemble des marchés finaux, avec des zones d'ombre importantes** (consommation touristique/côtière ou hors foyer) ; les études sur la consommation hors domicile ne couvrent pas non plus l'intégralité du marché de la restauration, et ne sont pas régulières compte tenu de leur coût élevé.

Concernant les **données sur les entreprises de la filière** pêche et aquaculture **et leurs résultats économiques**, le constat est également nuancé, et révèle :

- **L'existence des données sur le maillon amont** collectées dans le cadre de l'appel à données de la Commission européenne (*Data Collection Framework*) pour la production du Rapport économique (annuel pour la pêche et biennal pour l'aquaculture) et du « Rapport Capacité » (de la flotte de pêche) ; ces données sont toutefois critiquées par les professionnels pour leur **ancienneté et la non pertinence des segmentations** prédéfinies à l'échelle européenne ;
- L'existence d'un **outil de modélisation d'impacts économiques « SCOPE »** développé par le Laboratoire d'Economie et de Management de Nantes Universités (LEMNA) pour le consortium d'acteurs professionnels de la façade atlantique, qui pourrait représenter un **modèle ou base de travail pour les analyses à réaliser**, ou un point de départ pour un passage à l'échelle en cas d'accord entre les acteurs professionnels ;
- Le consensus parmi les acteurs des deux filières sur **l'intérêt marqué de l'étude sur la santé économique des entreprises** de mareyage, aussi bien par sa méthodologie que par son approche barométrique et comparative ; la possibilité de l'utilisation de cette méthodologie sur les autres segments est toutefois à démontrer, et pourrait constituer une piste de réflexion prioritaire sur la partie « santé économique » ;
- Une **faible maîtrise et exploitation actuelle des données sociales**, malgré l'intérêt relativement marqué des professionnels ; l'absence de données publiques, récentes et jugées fiables pour caractériser les salariés des entreprises de l'amont a été relevée, il conviendrait donc d'explorer les différentes sources de données mobilisables potentiellement (bases de données DGAMPA, ENIM, Urssaf, Flores...).

Au-delà du potentiel et des limites des différents jeux de données, **l'état des lieux permet de relever quelques difficultés d'ordre général**. Ces difficultés justifient l'intérêt pour la construction de l'Observatoire mais peuvent aussi représenter des obstacles majeurs pour son appropriation par les acteurs. Cette cartographie dresse en effet un panorama de **données multiples mais qui** :

- Font intervenir **plusieurs acteurs dans la production et dans la diffusion**, avec un **enjeu de définir les règles de partage de données** en cohérence avec les missions de l'Observatoire ;
- **Présentent des asymétries** tant **en finesse de données** qu'**en règles d'accès** selon les catégories d'acteurs ; les choix de niveau de détail accessible à tous doivent ainsi **concilier la pertinence analytique avec le respect du secret statistique** et des intérêts de chacun ;
- **Sont critiquées** par les professionnels pour diverses raisons (ancienneté, fiabilité, pertinence...), et des critiques concernent la quasi-totalité des données publiques ; cette insatisfaction des données publiques incite les acteurs à rechercher des sources alternatives, et contribue ainsi au sentiment d'éparpillement ; elle peut être aussi un obstacle majeur pour l'acceptation des analyses basées sur ces données ;
- **Sont lacunaires sur des segments importants du marché**, rendant des analyses plus approfondies potentiellement difficiles à réaliser (ex. les flux inter-maillons) ; le défi de la création de la donnée, notamment pour **l'aquaculture, la façade méditerranéenne ou les territoires ultra-marins**, semble difficile à surmonter sur le plan méthodologique ou financier.

Compte tenu de ces considérations, **plusieurs RECOMMANDATIONS ET PISTES D'ACTION se dégagent de cette partie « cartographie » des données disponibles :**

1. Poursuivre le travail de **qualifier la donnée** en s'appuyant sur leurs producteurs (il s'agit d'un travail collectif qui se construit dans la durée) ;
2. Investiguer et développer les solutions pour **mieux faire connaître la donnée publique** : favoriser les ateliers de méthode, le travail de vulgarisation, le réseau des experts... ;
3. Réaliser un panorama de la situation de la filière pour **rassembler les informations dans un corpus de données** et identifier les tendances (passer de la cartographie de la donnée à la cartographie de la filière) ;
4. Engager au plus vite avec les acteurs un **travail sur les indicateurs clés, les nomenclatures agrégées et sur les segmentations** pour gagner en lisibilité et en pertinence ;
5. Engager un **dialogue collectif sur l'opportunité ou non de mobiliser les moyens pour combler les zones d'ombre, définir les priorités**, identifier les contributeurs et les méthodes adaptées.

2. Les attentes exprimées révèlent le besoin d'un Observatoire facilitateur d'accès à la donnée et producteur d'analyses fiables, constitué en réseau d'acteurs pour mieux accompagner la filière dans son ensemble

L'état des lieux montre une **filière dont les besoins en matière d'information économique sont tournés vers l'amont**, surtout pour la pêche. Cela s'explique aussi bien par l'orientation historique centrée sur la gestion de la ressource que par le poids des enjeux structurels (partage de l'espace, baisse structurelle des volumes, renouvellement de la flotte et des générations de marins, changement climatique...), ainsi que par l'équilibre offre-demande spécifique au marché de produits aquatiques où les sources d'approvisionnement sont plus difficiles à sécuriser que les débouchés.

>>> Des besoins globalement orientés sur l'amont...mais variés selon le type d'acteur

Ce constat général est à nuancer pour les acteurs de l'aquaculture, qui expriment un intérêt marqué pour les problématiques de commerce extérieur et les dynamiques de la consommation, tout en soulignant le besoin de disposer de données fiables et récentes sur les productions et la santé financière de leurs exploitations.

L'expression des besoins varie également d'un acteur à l'autre, de manière logique, **selon son positionnement dans la chaîne de production**. Le graphique 2 ci-dessous schématise les usages et les besoins en donnée des acteurs de la filière pêche interrogés dans le cadre de l'état des lieux.

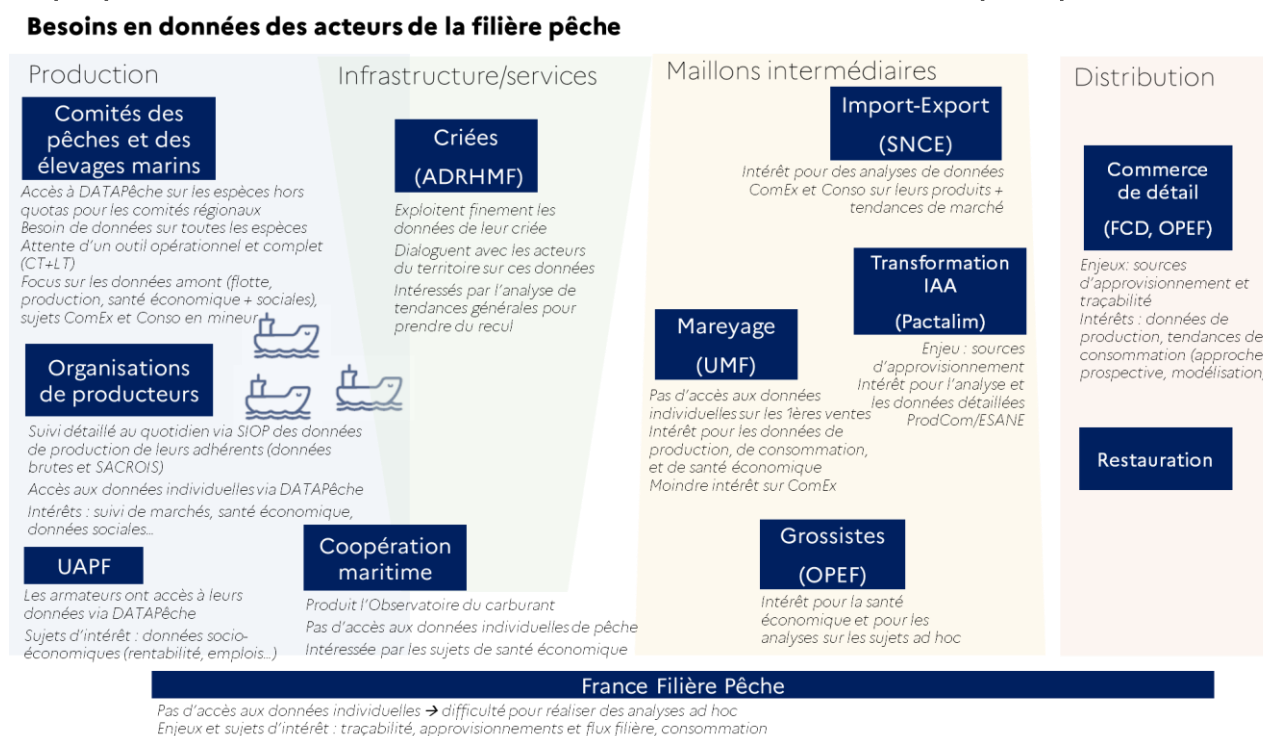
Le graphique 3 présente une typologie des différents « publics-cibles » de l'Observatoire, en fonction de leurs intérêts et de leur maîtrise des données. **Quatre grandes catégories d'acteurs sont à distinguer :**

- **Les « outillés »**, qui ont déjà l'accès aux données et les maîtrisent bien, en tout cas pour la plupart de leurs données d'intérêt ; ils vont être donc davantage à la recherche d'analyses approfondies et d'échanges pour enrichir leurs usages ;
- **Les « diffuseurs »**, qui s'intéressent au panel large de données mais ont peu de temps ou de moyens pour traiter la donnée et l'analyser en profondeur ; la facilité d'accès et de valorisation de la donnée sera leur priorité ;
- **Les « régionaux »**, qui ont une bonne connaissance du contexte local et des données existantes, mais qui seront à la recherche de données de cadrage pour leurs territoires (plutôt structurel que conjoncturel) ; les agrégats et analyses nationales ne leur sont pas utiles, en revanche ils sont intéressés par le cadre méthodologique de l'Observatoire ;

- **Les « ponctuels »**, qui découvrent les données ou qui les utilisent de manière ponctuelle ou ciblée ; ils ont besoin de la pédagogie tant sur les méthodes que sur les données elles-mêmes (données de cadrage faciles à interpréter, analyses de 1^{er} niveau...).

L'Observatoire devra donc **concilier ces besoins diversifiés** et difficiles à prioriser.

Graphique 2. Le schéma des intérêts et besoins en données des acteurs de la filière pêche



Graphique 3. La typologie des publics-cibles de l'Observatoire

« Outils »	« Diffuseurs »	« Régionaux »	« Ponctuels »
<ul style="list-style-type: none"> • Ont accès aux données et les maîtrisent bien • Ont développé leurs propres outils • À la recherche des analyses approfondies, des échanges et des données complémentaires pour enrichir leurs usages 	<ul style="list-style-type: none"> • Diffusent l'information à leurs adhérents • Petites équipes, sans possibilité de traiter la donnée en profondeur • N'ont pas accès aux données individuelles • À la recherche de tout type de donnée/étude au format facile à prendre en main 	<ul style="list-style-type: none"> • Connaissent bien le tissu productif • Intéressés par les sujets emplois, impacts et santé économique • À la recherche des données de cadrage plutôt que de la conjoncture • Intéressés par la démarche méthodologique de l'observatoire 	<ul style="list-style-type: none"> • Connaissent peu l'éventail des données existantes • Intéressés par certains sujets isolés • À la recherche des données pour répondre à une question ad hoc
<ul style="list-style-type: none"> • Les producteurs de données (Ifremer, LEMNA, BASD, SSP) • Les OP • La distribution • LOFP, GIS Valpena 	<p>Les têtes de réseau national</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Comités régionaux des pêches • Services déconcentrés de l'État (DIRM, DM) 	<ul style="list-style-type: none"> • Professionnels (entreprises) • Novices dans le milieu • Journalistes • Étudiants, chercheurs • Certains acteurs étatiques
<ul style="list-style-type: none"> → Identifier les sujets d'intérêt en commun → S'appuyer sur leur expertise 	<ul style="list-style-type: none"> → Centraliser les données et les qualifier en langage clair → Travailler sur le format de restitutions (synthèses, mise en forme, analyses) → Partage de veille ? 	<ul style="list-style-type: none"> → Apporter des données de cadrage à l'échelle des territoires → Développer les échanges sur la méthode et analyse 	<ul style="list-style-type: none"> → Centraliser les données et les qualifier en langage clair → Apporter les données de cadrage → Valoriser les données par les analyses « de base »

>>> Faciliter l'accès à la donnée

Pendant, au-delà des différences, les entretiens avec les acteurs mettent surtout en lumière des **besoins partagés**. Les principaux irritants concernent **l'accès difficile à la donnée**, que ce soit par les restrictions d'accès ou la difficulté à disposer des agrégats spécifiques. Cette problématique cache

aussi des frustrations plus larges : celui de la **réactivité dans l'accès à la donnée** (données trop anciennes ou délais longs de réponse pour la mise à disposition de la donnée), de la **lisibilité de la donnée** (son intelligibilité et la capacité à l'interpréter), et de la **maniabilité des bases et des supports de diffusion**. L'expérience des dernières crises a accentué le besoin d'accéder aux données rapidement et facilement, et elle a montré l'utilité de disposer des outils préconfigurés.

Il n'est donc guère étonnant que **l'attente principale**, et largement partagée par les acteurs, est de **faire de l'Observatoire un outil centralisateur de la donnée**. Les acteurs attendent une mise en place d'une **base de données consolidée, fiable et ajustable**, d'autant plus qu'ils ont une grande difficulté à définir les indicateurs et les agrégats d'intérêt à l'avance, et à restreindre le champ d'analyse à quelques variables clés.

>>> *La place des analyses à définir*

Toutefois, une construction d'une telle base unifiée peut nécessiter un investissement conséquent. Toute décision dans ce sens doit donc prendre en compte les contraintes techniques et le ratio coût-bénéfice. En effet, cette focalisation sur la donnée ne permet pas à elle seule de répondre aux finalités de l'Observatoire : comprendre l'environnement économique, éclairer la filière et aider à la prise de décision. Si la capacité à mobiliser la donnée en est une condition préalable, elle n'est pas suffisante. Le modèle de l'EUMOFA, l'Observatoire économique de suivi des marchés mis en place par la DG MARE, témoigne de **l'intérêt d'allier l'accès à la donnée et les analyses**. L'EUMOFA propose ainsi un **outil complet**, alliant les études et les tableaux interactifs de données, mais cette solution mobilise une large équipe de prestataires, notamment sur la consolidation des données. Le poids accordé aux différentes orientations peut donc impacter les coûts de l'Observatoire, il convient donc de **clarifier les attendus sur la place respective des bases de données et des analyses dans la configuration future**.

L'intérêt de développer un volet analytique se justifie au-delà des finalités de l'Observatoire. Les acteurs interrogés citent des exemples des autres Observatoires, produisant des **études récurrentes ou ad hoc**. Plusieurs approches analytiques suscitent l'intérêt : analyses de marché par espèce, études de santé financière, études thématiques (coproduits, affichage, polystyrène...), tendances de consommation... Les analyses de l'Observatoire de la formation des prix et des marges sont jugées utiles, bien que les acteurs déplorent le périmètre limité à 4 espèces. Les **acteurs attendent** aussi que le futur Observatoire les **aide à exploiter et à appréhender les données, à en avoir une lecture partagée et intelligente, à objectiver les constats et à apporter une vision prospective**.

La **construction d'un tableau de bord de suivi périodique des indicateurs clés, et d'un corpus de données de cadrage à l'échelle nationale déclinable si possible à une maille géographique plus fine, pourrait constituer une solution intermédiaire intéressante**. L'expérience de plusieurs observatoires et **études récurrentes** produites par les acteurs régionaux pourrait être une source d'inspiration et une base de travail, dans la mesure où les problématiques traitées et les difficultés rencontrées sont similaires et militent pour le développement d'un socle ou d'une approche commune. Ce travail inter-échelons permettrait aussi d'alléger en partie le sentiment de « gâchis de la donnée » qui ne revient pas au local, exprimé par certains interlocuteurs.

>>> *Enjeux et problématiques à investir*

Trois grands enjeux, ou types de problématiques à investir, **se dégagent de l'expression des besoins** recueillie lors de l'état des lieux :

- Le **pilotage conjoncturel**, orienté sur **le suivi des prix et des volumes**, qui répond aux besoins de détecter les déséquilibres instantanés du marché, d'être en capacité de mettre en adéquation

l'offre et la demande, de valoriser les productions, de saisir des opportunités de croissance ou d'avoir de la visibilité sur la disponibilité de la ressource pour sécuriser les approvisionnements;

- Le **pilotage structurel**, avec une **approche à moyen et long terme, dans une perspective de construction de la stratégie de filière** ; l'enjeu ici sera de disposer facilement des éléments de cadrage pour objectiver la situation, évaluer la santé de la filière et identifier les risques, faiblesses et leviers ; cette dimension renvoie aussi à la notion de « vision prospective », afin d'anticiper les évolutions futures et de s'y préparer ; le besoin concerne tant la **connaissance des marchés que les enjeux structurels de redynamisation des territoires** ;
- La **santé économique et l'impact sur la filière d'évènements susceptibles de créer un déséquilibre économique**, problématique à la croisée des deux précédentes, apparaît comme sujet des préoccupations majeur, mis en lumière par les dernières crises et en lien direct avec les enjeux structurels de la filière. Plusieurs éléments témoignent de l'intérêt porté à ce sujet : les nombreux exemples de demande d'analyses d'impact, la recherche d'expertise sur les analyses spatialisées déjà développée dans la filière, ou encore les études « mareyage » et l'outil SCOPE considérés comme particulièrement utiles. Si le sujet paraît prioritaire, il reste encore à définir comment l'Observatoire doit y contribuer, et en mobilisant quels leviers (expertise interne, recours à de la prestation, développement de partenariats avec les producteurs de données, réalisation d'études *ad hoc*, travail sur l'harmonisation des méthodologies...).

Au vu des attentes exprimées et des difficultés potentielles identifiées, **les RECOMMANDATIONS ET PISTES D'ACTION suivantes pourraient être envisagées :**

Concernant le besoin de faciliter l'**accès à la donnée** :

1. Limiter le volet informatique à une **solution de manipulation facilitée** sur quelques données le nécessitant, et en parallèle orienter les efforts sur la valorisation des données par l'analyse ;
2. **Prioriser** le développement du module sur les données agrégées de production dans l'**application DATAMer** en cours de développement par la DGAMPA ;
3. Faciliter le **partage de données** d'intérêt pour l'Observatoire entre la **DGAMPA – SSP – FAM**.

Concernant le besoin de développer les **analyses** :

4. Développer une approche de **santé économique** en s'appuyant sur les **rapports LEMNA/SCOPE** et les études sectorielles de type « santé économique mareyage » ;
5. Etudier l'opportunité et les **modalités pratiques de partage des analyses d'impact** dans le cadre de l'Observatoire ;
6. Evacuer à ce stade la thématique de captures par petites zones de pêche du périmètre de l'Observatoire (le sujet est important mais l'expertise est développée par d'autres outils, et les données en question relèvent davantage des outils DATAMer et GéoLittoral – orienter le développement de ces outils de manière à répondre aux besoins exprimés paraît plus pertinent que de développer des solutions nouvelles qui seraient sans doute à la fois coûteuses et redondantes par rapport à l'existant) ;
7. Recenser les **thématiques d'intérêt à investir dans l'Observatoire** ou identifier les solutions pratiques de mise à disposition des études socio-économiques thématiques.

Concernant l'Observatoire en tant qu'**espace d'échanges** :

8. **Structurer** davantage la **gouvernance et l'animation**, en clarifiant l'articulation de l'Observatoire avec le Groupe de travail « analyse économique » animé par la FFP ;
9. Définir les objectifs et les **modalités de travail du réseau d'experts** (projet commun, chefs de file par volet, modalités de pilotage, moyens mobilisables...);
10. Engager un **travail de synthèse des différents travaux existants** pour faciliter l'immédiateté d'accès à la donnée → voir l'Observatoire comme un service plutôt que comme un produit.

3. Les développements potentiels de l'Observatoire à court et moyen terme

L'état des lieux confirme le caractère très large du projet de l'Observatoire, ne serait-ce que sur son périmètre d'analyse (conjoncturel et structurel, pêche et aquaculture, France métropolitaine et territoires ultra-marins, différentes mailles géographiques, tous les maillons de la production jusqu'à la consommation, données de marché mais aussi financières, sociales, voire halieutiques...).

Les attentes, très ambitieuses, s'accompagnent d'une difficulté à préciser les segmentations et les indicateurs cibles, à prioriser les besoins et à circonscrire le champ d'intérêt. Même si les acteurs acceptent de séquencer le travail « par briques », il serait nécessaire de **mobiliser simultanément les efforts sur plusieurs fronts** pour répondre dans des délais raisonnables à toutes ces problématiques.

Au vu des éléments recueillis, **l'Observatoire pourrait revêtir différents rôles, répondant chacun à des attentes et enjeux différents**. Il pourrait être :

- Un **outil informatique**, répondant à la demande d'une base de données opérationnelle ;
- Un **corpus d'analyses**, répondant à la demande d'éclairage économique ;
- Un **créateur de la donnée**, afin de combler les zones d'ombre ;
- Un **réseau d'acteurs**, pour favoriser une lecture commune en constituant un lieu d'échanges ;
- Un **centre de ressources avec une alliance d'experts**, pour fournir un outil d'aide à la décision.

Ces orientations nécessitent des arbitrages, en fonction des besoins exprimés mais aussi au vu des diverses contraintes et les risques qu'elles représentent. A partir de ces éléments, plusieurs développements de l'Observatoire sont envisageables.

>>> **Le développement à court terme : consolider et valoriser l'existant**

A court-terme, à effectifs et moyens constants, les travaux de l'Observatoire seraient concentrés sur les briques suivantes :

- Conservation de la **page Internet de l'Observatoire au format « annuaire »** rassemblant les liens externes vers les sites des producteurs de données ; cette page annuaire pourrait être enrichie par des synthèses, actualités et cartographies et un tableau de bord, mais sans construire une base de données intégrée qui nécessiterait un développement informatique *ad hoc* ;
- Réalisation puis actualisation annuelle d'un **panorama** des données de cadrage de la filière, pour mettre en perspective les tendances de long terme et identifier les indicateurs clés de suivi ;
- Élaboration d'un **tableau de bord** simple pour constituer un support synthétique des évolutions conjoncturelles, assorti d'une analyse de contexte et d'une synthèse des faits marquants ;
- **Animation** des groupes de travail de l'Observatoire, en définissant les objectifs poursuivis (partage d'actualités de chacun, restitutions de travaux ou portage d'un projet analytique commun), et en adaptant la fréquence à l'objectif choisi.

Toutefois, ce socle de l'Observatoire mériterait d'être davantage développé par la suite pour répondre de manière satisfaisante aux attentes principales de l'ensemble des acteurs : faciliter l'accès aux données et de renforcer les capacités d'analyse de l'environnement économique.

>>> **Différents développements plus larges peuvent s'envisager à moyen et long terme :**

Des développements plus structurants pourraient être envisagés, en renforçant différents volets (analytique, informatique, création de la donnée, réseau et partenariats) :

- Volet « **Santé économique** » : orienter les travaux de l'Observatoire sur les thématiques de santé économique, en développant de manière alternative ou cumulative des études *ad hoc*

(méthodologie étude mareyage) et/ou les partenariats avec les experts, notamment avec le LEMNA ;

- Volet « **Réseau et partenariats** » : les missions de l'Observatoire seraient orientées vers la mise en place des partenariats d'études et la coordination du programme de travail dans l'enceinte de l'Observatoire, ainsi que vers l'animation du forum d'échanges avec les professionnels ;
- Volet « **Base de données unifiée** » : orienter les efforts sur la construction de la base de données en ligne et à la centralisation la plus effective possible des sources sur la page de l'Observatoire ; ce scénario, selon la complexité de la base, nécessiterait l'appui soit des ressources internes de FranceAgriMer (cas de tableaux interactifs en ligne sur les données de pêche et du commerce extérieur) soit d'une prestation informatique supplémentaire ;
- Volet « **Collecte de données** » : ambitionner la création de données nouvelles dans les zones/segments faiblement pourvus ; ce scénario, probablement le plus consommateur de ressources, nécessiterait une réelle priorisation des zones d'ombre à combler.

D'autres variantes pourraient être considérées, en renforçant par exemple les analyses de marché, ou en orientant les travaux sur la consolidation et l'analyse des données sociales.

Au vu des moyens identifiés, le développement qui semble le plus envisageable à moyen terme s'orienterait, sous réserve de validation, au-delà des éléments proposés dans le projet de court terme, vers le **développement des deux premiers volets susmentionnés – analyses et démarche partenariale/construction de réseau**. Concrètement, il s'agirait de **concentrer les efforts sur les initiatives existantes à date** (DATAPÊCHE et DATAMER, SCOPE, autres initiatives identifiées comme étant d'intérêt) **en s'appuyant sur les porteurs de ces initiatives pour favoriser, au sein de l'Observatoire, leur coordination et leur développement conformément aux besoins identifiés**. Pour chaque projet serait identifié un chef de file et un groupe de travail au sein de l'Observatoire, avec une feuille de route répondant à des objectifs calendaires collectivement actés. Les priorités dans ce cadre seraient l'appui sur la DGAMPA (DATAMer) pour assurer l'accès des professionnels aux données de production et l'appui sur des partenaires/prestataires externes pour les analyses financières.

Le **PROGRAMME DE TRAVAIL** sur l'année en cours comprendrait les lots de travail suivants :

- Passer de la cartographie des données au **panorama de la filière**
- Identifier les **indicateurs d'intérêt**
- **Définir les segmentations** opérables
- Construire le **tableau de bord conjoncturel** puis général
- Explorer les **données sociales**
- **Enrichir le site** de l'Observatoire : description des données, résumés, veille
- Travailler sur **l'hypothèse de construction d'un tableau interactif** créées ou du commerce extérieur
- Entamer la **construction des partenariats scientifiques** (discuter de l'objet potentiel et des modalités pratiques)
- **Construire le programme de travail du réseau** pour les années à venir

La présente synthèse accompagne la présentation détaillée ci-jointe.